



République d'Haïti
Repiblik d'Ayiti

MINISTÈ DE L'AGRICULTURE
DES RESSOURCES NATURELLES
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

MINISTÈ AGRIKILT
RESOUS NATIRÈL
AK DEVLOPMAN RIRAL

PROJET DE RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS AGRICOLES 2 (RESEPA II)
Opération P126744 - DONS H741-0-HT et TF011396

Avis de Recrutement

Recrutement d'un (e) Consultant (e) international (e) en appui aux activités SPS dans le cadre du programme de renforcement des services publics de protection zoo-phytosanitaire

1. Contexte

Depuis l'année 2011, le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) s'engage dans une démarche de réforme institutionnelle et de revitalisation du secteur agricole. C'est que l'agriculture joue un rôle fondamental dans l'économie haïtienne, contribuant au PIB à hauteur de 25%, employant environ 50% de la population (66% en milieu rural), soit plus d'un million de familles paysannes qui pratiquent une agriculture essentiellement de subsistance sur des superficies moyennes de moins d'un (1) ha. L'élevage constitue une part importante (près de 27%) des activités de production des agriculteurs haïtiens, soit 7 % du PIB.

Le secteur agricole accuse depuis des décennies un certain nombre de déficiences qui se traduisent entre autres par des pertes économiques énormes causées par les pestes et maladies animales et végétales au cours du processus de production et de transformation mais aussi par une baisse de la qualité sanitaire des produits alimentaires entraînant un grave problème d'insécurité alimentaire. Conscient de cette situation, le Ministère de l'Agriculture a sollicité au cours de l'année 2010 de l'OIE une mission PVS de diagnostic des Services vétérinaires et en 2012 deux (2) autres missions dont l'une portait sur l'Analyse des Écarts et l'autre sur la législation vétérinaire. Dans le même ordre d'idées, une mission de l'IICA a également réalisé en 2011 une étude diagnostique des services de protection végétale.

Les études de l'OIE et de l'IICA avaient mis à nu le dysfonctionnement des services vétérinaires et phytosanitaires, ce qui avait porté le MARNDR à solliciter de la BID le financement d'un plan stratégique d'investissement pour la modernisation des services publics de santé animale, de protection végétale et d'innocuité des aliments dans le cadre du Projet de Développement des Filières Rurales (MARNDR/BID). Puis, il a entamé un processus de réforme en mettant en place une Unité de Protection Sanitaire (UPS) qui regroupe sous un commandement unique les divers services techniques du Ministère en charge de la santé animale, de la protection végétale, de la quarantaine et du laboratoire vétérinaire. C'est dans cet ordre d'idées que deux projets ont été conçus avec des financements conjugués de la

Banque Mondiale, de la BID et du Trésor Public pour soutenir les efforts de renforcement des services vétérinaires et phytosanitaires.

La mise en œuvre de **la composante de protection zoo-phytosanitaire du Projet RESEPAG-II** financé par la Banque Mondiale et du **Programme de modernisation des services publics de protection zoo-phytosanitaire** avec les fonds de la BID traduit la volonté du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) de travailler à l'amélioration des services de santé animale, de santé végétale et d'innocuité des aliments.

Les activités zoo-phytosanitaires prévues dans le cadre du RESEPAG-II sont complétées par le **Programme de modernisation des services vétérinaires et phytosanitaires** qui vise à :

- doter le pays de certaines infrastructures de base dans les différents domaines de la santé animale et végétale,
- adopter un modèle d'organisation des services vétérinaires et de protection des végétaux conforme aux recommandations des institutions internationales compétentes et aux réalités du pays,
- mieux coordonner les actions vétérinaires et de protection des végétaux qui sont conduites sur le terrain par les acteurs publics, privés et non gouvernementaux pour permettre à la communauté de bénéficier de meilleurs services dans le domaine de la santé animale, végétale et d'innocuité des aliments.

L'approche méthodologique de l'Unité de Protection Sanitaire a consisté dans l'établissement d'un Plan programmatique facilitant une meilleure intégration des activités de santé animale et de protection végétale financées par différentes Agences de financement. La complexité du Programme SPS rend nécessaire d'avoir un consultant international pour accompagner la coordination du Programme SPS du MARNDR dans la mise en place du modèle d'organisation de l'UPS tant au niveau central qu'au niveau terrain et dans le déroulement des activités liées aux composantes du Projet RESEPAG et du Projet SPS/BID.

2. Profil du Consultant

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire en médecine vétérinaire ou niveau équivalent;
un diplôme de spécialisation en Santé publique vétérinaire, en Epidémiologie vétérinaire ou encore en planification/gestion est un atout;
- Avoir une solide expérience dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des programmes de santé animale;
- Etre capable de fournir un appui méthodologique à l'élaboration et au suivi des programmes de protection végétale;
- Avoir une expérience d'au moins dix (10) années dans la planification et le suivi des programmes de santé animale et/ou de santé végétale;
- Disposer d'une connaissance approfondie des normes SPS ;
- Parler et écrire le français couramment ; la connaissance de l'anglais ou de l'espagnol est un atout supplémentaire ;

- Etre opérationnel en informatique et maîtriser des logiciels de base de Office, notamment Word, Excel, PowerPoint ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe avec un minimum de supervision ;
- Avoir une bonne expérience dans la gestion des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux, notamment la Banque mondiale et/ou la BID, est encore un atout

3. Durée, localisation et arrangements de la Consultation

Le contrat est prévu pour une durée totale de vingt quatre (24) mois à compter de la date de notification de démarrer les prestations.

Le poste sera basé à Port-au-Prince au niveau de la structure centrale de l'UPS. Le consultant sera appelé à réaliser des visites de terrain au besoin.

4. Méthode de sélection

Le / la Spécialiste sera recruté (e) par la méthode de sélection fondée sur les qualifications de Consultants Individuels Internationaux (QCII).

5. Composition des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront obligatoirement comprendre :

- Un curriculum vitae détaillé, rédigé préférentiellement selon le modèle fourni par l'UPMP.
- Les copies des diplômes.
- Un numéro de téléphone fonctionnel et une adresse électronique.

6. Dépôt des dossiers de candidature et méthode de sélection

La Coordination du Projet RESEPAG II invite les professionnels intéressés à réclamer une copie électronique du guide d'élaboration de CV et des TDR complets à l'une des adresses électroniques suivantes : upmp@agriculture.gouv.ht/ hyaugustin@agriculture.gouv.ht

Les dossiers de candidature doivent être acheminés aux adresses indiquées ci-dessous au plus tard le **23 septembre 2016 à 4h00 pm** pour les dossiers acheminés en format imprimé et à 11:59 p.m. pour les dossiers acheminés par courrier électronique. L'objet du courrier électronique ou l'enveloppe contenant le dossier, doit indiquer clairement : « DOSSIER DE CANDIDATURE AU POSTE DE CONSULTANT INTERNATIONAL EN APPUI AUX ACTIVITES SPS ».

Version imprimée: Bureau de l'Unité de Passation des Marchés Publics (UPMP)

Unité de Passation des Marchés Publics (UPMP)

pour l'Unité d'Exécution du Projet RESEPAG

Ministère de l'agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)

Bâtiment situé dans la cour adjacente au CRDA

Damien, route Nationale no 1, Haïti

ou Version électronique: upmp@agriculture.gouv.ht, avec c.c. à hyaugustin@agriculture.gouv.ht

Arnoux SEVERIN
Directeur Général